

<http://www.essaillon-sederon.net/Un-releve-d-honoraires-surprenant>

Lou Trepoun 47

# Un relevé d'honoraires surprenant

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 40 à 49 - Lou Trepoun 47, Dec-2009 -

Date de mise en ligne : samedi 26 octobre 2013

Date de parution : décembre 2009

---

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

---

# Sommaire

- [De quels éléments disposons-nous ?](#)
- [Qu'en déduire ?](#)
- [Transcription](#)
- [Repères géographiques](#)
- [Les soins](#)
- [Prolongements généalogiques](#)
- [Quelques notes sur les remèdes employés](#)

En compulsant les archives de la Mairie de Séderon, je suis tombé (en juillet 2006) sur un relevé d'honoraires qui est amusant à plus d'un titre. Après avoir réalisé la transcription de ce manuscrit ma curiosité de généalogiste a été tout naturellement aiguillée. Sachant cependant que tout le monde ne partage pas ma passion, je sauterai la phase des recherches pour ne livrer que les résultats.

## De quels éléments disposons-nous ?

1. Un relevé d'honoraires manuscrit daté de 1777, en 3 folios qui se trouve dans les archives communales.
2. Un médecin qui ne se nomme pas ni ne signe.
3. Une patiente, à laquelle le médecin rend régulièrement visite à Lardiers (04) voire à Cruis (04).
  - Mademoiselle ROUCHON, patiente du médecin, dont l'époux est absent plus d'un an.
  - Son beau-frère BRACHET, qui porte une lettre au médecin rédigée par :
  - Son beau-père LAUGIER.
  - Son époux dont la compagnie est en Auvergne pendant une période comprise entre 1777 et 1778.

## Qu'en déduire ?

1. Le relevé d'honoraire qui se trouve dans les archives est certainement le double de celui laissé à la patiente.
2. S'il est à la mairie ça ne peut s'expliquer que parce que ce médecin est aussi membre du « Conseil Général de la Communauté », avant la Révolution.
  - Il s'agit donc du Dr Jean-Baptiste EYDOUX, né le 12 novembre 1727 à Sahune, fils de Pierre-Paul EYDOUX et de Jeanne MARCELLIN. Il épousera (à l'âge de 67 ans !) à Séderon le 23 Nivose An III (12/01/1795), Clere DROME née le 24 février 1750 à La Piare (05), fille de Gabriel DROME et de Jeanne PANSIN.
  - Il a 50 ans lorsqu'il soigne Melle ROUCHON. Il sera aussi maire de la commune après la Révolution.
  - C'est par abus de langage que je donne à M. EYDOUX le titre de Docteur. En fait il est « officier de santé » c'est-à-dire qu'il n'a pas soutenu sa thèse.

Mais plongeons-nous sans plus tarder dans l'étude de ce document.

\_\_3\_\_

# Transcription

- L'orthographe du Dr EYDOUX a été maintenue autant que possible y compris les ratures fort instructives.
- Les corrections des ratures au-dessus des lignes ont été remplacées par des mots en italiques entre crochets dans le texte lui-même : [...]
- La ponctuation manquante a été remplacée par des « / » autant que nécessaire.
- Le Dr a une orthographe surprenante : les accents sont rares et quelquefois utilisés de manière non académique : « je fûts appelle » pour « je fus appelé ». Les accents ont été restitués avec soulignement chaque fois que la compréhension l'a nécessité.
- Les apostrophe manquantes sont ajoutées entre parenthèses : (').

[http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH128/47\\_214\\_01-6854b.png](http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH128/47_214_01-6854b.png)

## Extrait du manuscrit

© Essaillon

*Etat des remedes et vacactionts que jay fait et  
fourni dans la maladie de madlle ROUCHON.  
Je fûts appelle par Mr BRACHET son beau frere en vertu  
d'une lettre de Mr LAUGIER son beau pere le 12 juin  
1767 [1777] pour aller a Lardiers ou il m(')accompagna  
d'apres avoir exactement reflechi sur le caractere  
et simptome de sa maladie je trouvay plusieurs complications  
et notamment une disposion a la fureur uterine [melancolie avec de la fureur utérine] une fièvre  
continue / beaucoup de chaleur dans le reins et dans les  
entrailles qui l(')avoit jettee dans un epuisement a faire  
craindre un marasme prochain [à plusieurs], d(')apres toutes mes reflections  
je luy ordonnay [le bain et] le petit lait de chèvres coupé avec le sel sedatif d(')aromates...  
douze jours remis douze prises / ji restay deux jours et deux de  
voyage à sis livres par jour et trois livres le sejour.*

Cy 4 <sup>°</sup>	18 £ (2 x 6) + (2 x 3) = 12 + 6 = 18* [1]
-------------------	--

*Le 26 juin ji fut / je trouvay que sa fièvre n(')etoit point assez  
calmée / je luy fit prendre les bouillons rafraichisants et continuer les bains /  
ji sejourney un jour et deux de voyage*

cy 3	15 £ (2 x 6) + 3 = 12 + 3 = 15*
------	------------------------------------

*Le 13 juillet son domestique veint me prendre / je la purgeoy  
et la mis a l(')usage du lait d(')anresse le matin / et le soir une  
oppiatte estomachique et legerement apperitive quelle prit  
quinse jours / oppiatte cinq sols la prise*

3 £ 15 s
----------

## Un relevé d'honoraires surprenant

*purgaction*

	1 £ 10
<i>cy 3 j</i>	15 £
<i>reçu de Mr LAUGIER</i>	<b>24 £</b>

Le 27 je fût / elle continua le lait

<i>ci 2</i>	12 £
-------------	------

Le 10 aouts je fut appelle par son domestique elle avée parti  
pour Cruits / je futs / je lappurgoit et luy remis 15 pillules  
absorbantes et aperitives a dis sols la prissee

7 £ 10 (15 x 10s = 150 sols ; 150 s : 20 = 7£10) *
---

la purgaction / je sejourney deux jours

	1 £ 10
<i>Cy 4Â°</i>	<u>18 £</u>
	**90£ 5 [2]

  3  

p. 2

90 £ 50
---------

Le 28 je la trouway a Lardiens / je luy fit passer les eaux de  
Greus (Gréoux-les-Bains) 9 jours

## Un relevé d'honoraires surprenant

---

<i>cy 2 jours</i>	12 £
-------------------	------

*Le 13 7bre je fûts a Lardiens et voyant quelle avoit de la dispossions a la fureur uterine malgré quelle conserva sa raison et sa pudeur. Je luy fit reprendre le lait 12 jours*

<i>cy 2 jours</i>	12 £
-------------------	------

*Le 28 ji fût / je luy fit prendre les bouillions refrechichants neuf jours avec une prise rhubarbe*

	1 £ 4
<i>deux jours</i>	12 £

*Le 14 8bre je fût / je luy fit prendre 15 pillules a(b)sorbantes et Apperitives*

	2 £ 10
<i>deux jours</i>	12 £

*Le 29 8bre*

<i>ci deux jours</i>	12 £
----------------------	------

*Le 18 9bre je fûts avec un homme attendu les neiges et les mauvais chemins / je luy fit prendre l(')oppiatte / si(x) deniers /*

<i>12 jours</i>	3 £
<i>deux jours</i>	12 £
<i>pour l'homme</i>	3 £

## Un relevé d'honoraires surprenant

*Le 4 Xbre je fut avec un homme attendu le mauvais temps /  
je la trouvay un peut mieux / je luy dis de suspendre les remedes  
cinq ou sis jours*

<i>ci deux jours</i>	12 £
<i>pour l'homme</i>	3 £

*Le 11 Xbre ji envoya un homme qui luy porta 15 pillules*

<i>pour l'homme</i>	3 £
<i>pillules</i>	3 £ 15

Le 6 janvier 1778 on m(')envoya son domestique je ne  
trouvay pas apropos de luy continuer les remedes attendu  
la rigueur de la saison / je l(')ex(h)ortay a suivre le regime  
prescrit attendu qu(')elle commencoit a ce (se) trouver mieux  
ji sejourna un jour

<i>ci</i>	15 £
	<b>208 £ 14</b>

Le 18 fevrier on m(')envoya son domestique / je la tr[ouvay]  
avec beaucoup des feux au reins et aux entrailles / je [luy]  
fit prendre douse boûillion rafrechissants  
ji sejourna un jour

<i>ci 3 jours</i>	15 £
-------------------	------

Le sis mars on m(')envoya son domestique / je la remis au  
petit lait 15 jours

<i>ci deux jours</i>	12 £
----------------------	------

Le 29 ji fut / je luy fit prendre 15 jours le lait  
d(')annesse

## Un relevé d'honoraires surprenant

<i>cy deux jours</i>	12 £
----------------------	------

Le 14 avril on m(')envoya son domestique / je luy fit passe[r]  
une purgation et prit 12 jours l(')oppiatte estomachique

<i>l(')oppiatte</i>	3 £
<i>purgation</i>	1 £ 10
<i>si deux jours</i>	12 £

Le 7 mai on menvoya son domestique ... /  
[a l(')occasion d(')unne consultattion que son mari envoya d(')auverne et que nous  
n(')en fimes point usage] / ... je la remis  
au petit lait 15 jours

<i>cy deux jours</i>	12 £
----------------------	------

Le 22 je fut / elle ce trouva tres bien / je luy conseillai datendre  
voir si cella continuerait

<i>cy deux jours</i>	12 £
----------------------	------

Le 12 juin je fut appelle a Cruits ou je trouvoy son mari qui  
arrivoit de sa compagnie et que je navoit jamais vû /  
je la trouvoy tres bien mais dans la crainte qu(')elle ne  
rechuta je luy consselia de prendre deux grains de m[iel ?]  
dans sa purgation le lait [le matin] et 15 pillules le soir  
ji sejourna deux jours

<i>ci</i>	18 £
<i>reçu de son mari acompte</i>	<b>178 £</b>

Du 18 juin je luy [escrivit et] envoya 15 pillules 3£15  
trois grains tartre émétique

<i>6 s 3 d</i>
----------------

Le 28 juillet je fut appelé à Lardier par son domestique je la trouvay parfaitement remise et luy ordonnoit le lait encore quelque temps et le régime le plus suivi j'y séjournai un jour

	<u>5 £</u> <b>324 £ 19</b>
--	-------------------------------

  2  

## Repères géographiques

Les familles ROUCHON et LAUGIER sont de Lardières (Alpes-de-Haute-Provence) tandis que M. BRACHET est originaire de Séderon où réside le Dr EYDOUX. Le médecin devait donc parcourir une quarantaine de km à chaque trajet.

La route moderne (par le **Col de la Pigière**), de création postérieure à l'affaire qui nous occupe, nous mène en voiture, de Séderon à Lardières en 45 minutes et 44 km. Le chemin ancien passait par le **Pas de la Croix Blanche** (entre le Col de Macuègne et celui du Négron) et il fallait environ 11 h pour se rendre à Lardières à cheval.

En prenant par **les Omergues** et le Pas de Redortiers, il fallait compter au moins autant de temps à cause du dénivelé plus rapide de 430 m.

Par le **hameau de Lange** et le Col St Vincent (dénivelé de 670 m) c'est encore plus difficile...

Quelle que soit la route empruntée, le Dr était confronté de toutes parts à un dénivelé important car il fallait franchir la barrière de la Montagne de Lure.

[http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH280/47\\_214\\_02-4ebf9.png](http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH280/47_214_02-4ebf9.png)

© Essaillon

## Les soins

La pharmacopée utilisée par le Dr EYDOUX ne diffère guère de celle de ses éminents confrères du XVII<sup>e</sup> siècle ! Il remplace simplement les clystères de DIAFOIRUS, médecin du « Malade imaginaire » de Molière, par les « purgations ».

La formule de politesse « Comment allez-vous ? » sous-entend « ...à la selle ? ».

C'était l'objet de toutes les attentions à l'époque. Quelle que soit le diagnostic, le remède était systématiquement la purge, aggravée le plus souvent d'une saignée pour faire bonne mesure !

Le but recherché restait le même : éliminer les humeurs malignes. On devait penser qu'en affaiblissant le corps on affaiblissait aussi la maladie qui ne trouvait plus matière pour se nourrir...

## Le diagnostic du Dr EYDOUX est très explicite :

- Mélancolie : on dit aujourd'hui dépression ;
- Fièvre utérine : inflammation de l'utérus (?).

N'ayant aucun élément contradictoire à apporter, ce diagnostic reste indiscutable. Mais que dire de la thérapeutique utilisée pour soigner la demoiselle ROUCHON ! On se demande, à la lumière des progrès de la médecine moderne, comment il a pu venir à bout de cette dépression et de cette inflammation de l'utérus grâce à ces purges répétées et à ce régime si strict à base de petit lait de chèvre alterné avec du lait d'ânesse. La visite initiale date du 12 juin 1777 et la guérison annoncée le 18 juin 1778, un an plus tard. Soit la durée ordinaire d'une dépression bien soignée.

## AVIS STRICTEMENT MEDICAL. (Dr J-M. RUDES)

1. **Diagnostic** : Cette personne a sans doute fait une fausse couche spontanée due à un désordre endocrinien.
  - Mélancolie : plutôt fatigue et faiblesse visibles ;
  - Fureur utérine : saignement ;
  - Fièvre : état typique car existence d'un début d'infection qui se manifeste par des douleurs loco-régionales avec retentissement au niveau rénal.
2. **Traitement**
  - Les Bains : antiseptiques, dans ce cadre, servaient à faire évacuer les "restes" de la fausse-couche. *Actuellement* : on pratique un curetage et c'est fini. *Avant*, ces débris (lochies) pouvaient mettre plusieurs mois à être évacués.
  - Les douleurs abdomino-pelviennes étaient soulagées par des opiacés. Tout paraît très logique comme traitement.
3. **Pronostic** : Ce médecin a réussi à sauver cette femme avec les moyens du bord. **BRAVO**

\_\_3\_\_

Ainsi, on est bien loin des "purges" de Diafoirus ! Doit également être abandonnée toute idée d'hystérie ou de désordre mental.

Le Dr EYDOUX utilisait ses remèdes à bon escient.

Et on comprend mieux que Mr LAUGIER ait fait appel à un officier de santé plutôt qu'à un herboriste de la famille. La gravité de la maladie l'imposait.

*Mme Gisèle ROCHE-GALOPINI indique, par ailleurs, que les **marchands-droguistes** n'étaient pas "habilités" à soigner, à l'époque.*

Sa pratique est cependant différente de celle de ses prédécesseurs. Il ne commence les purges que le 13 juillet, soit un mois après le début du traitement. Il réitère un mois plus tard (10 août). Il interrompra ensuite ce traitement énergique jusqu'au printemps : « *je ne trouvay pas apropos de luy continuer les remedes attendu la rigueur de la saison* » (06/01/1778). Les purges ne seront renouvelées que deux fois jusqu'à la fin du traitement. (14 avril et 12 juin, à deux mois d'intervalle cette fois).

Cependant les autres prescriptions ne sont pas exemptes d'éléments laxatifs, vomitifs et purgatifs : il suffit de se rappeler les vertus laxatives des eaux sulfureuses et du petit lait, sans parler de la rhubarbe et du miel, de consulter la composition des opiacés et du tartre émétique qui sert d'ultime « *médication* » pour comprendre que mademoiselle ROUCHON ne devait pas garder grand-chose !

Peut-être notre médecin était-il un brave homme et profitait-il de ses séjours réguliers à Lardiers chez la demoiselle (toutes les trois à quatre semaines environ) pour lui faire la conversation et l'aider à envisager ses soucis sous un meilleur jour. Psychiatre avant l'heure ?! Les 3 £ivres de séjour devaient correspondre au prix d'une consultation et d'une chambre, sans oublier l'entretien de sa jument à l'écurie de l'auberge.

En l'absence de son mari, était-il la seule compagnie de cette femme ? On a peine à imaginer qu'il passait ses nuits chez elle. Même si on sait peu de choses du mari, le médecin nous livre suffisamment d'éléments pour comprendre que cette jeune femme est entourée.

L'environnement familial est planté : beau-père et beau-frère veillent sur elle. Comme il était de coutume dans la société traditionnelle provençale, mademoiselle ROUCHON a quitté sa famille lors de son mariage et vit maintenant sous la responsabilité de sa belle-famille qui a le devoir de l'entretenir jusqu'au retour de son mari. Le manque de données plus précises empêche de retrouver ses ascendants ainsi que ceux de son mari : absence de prénoms, de lieu... Il y a des BRACHET et des LAUGIER aussi bien à Lardiers qu'à Séderon. Seuls les ROUCHON ne sont pas drômois. C'est bien trop vague.

Que dire de la conjonction de mélancolie et de fièvre utérine ? Pourrait-il s'agir d'une dépression post-partum, du « baby blues » ? On peut exclure la fièvre puerpérale le plus souvent mortelle en l'absence d'antibiotiques.

Seule une étude généalogique approfondie aux Archives Départementales de Digne (04) permettrait de préciser de quel couple il s'agit et l'éventuelle naissance récente d'un enfant. Singulièrement le Dr n'en fait jamais mention.

Une autre hypothèse peut être émise à partir de la difficulté à déchiffrer le mot c(o/a)mpagn(i)e » (12 juin 1778, p. 3).  
« *Le 12 juin je fut à Cruits ou je trouvay son mari qui arrivoit de sa compagnie/campagne et que je navoit jamais vû...* »

Dans les deux cas, c'est d'*Auverne* [Auvergne] qu'il revient (cf. 7 mai 1778). Y était-il en service dans une **compagnie** militaire ou en **campagne** de colporteur comme herboriste de Lure ? Dans le contexte local et en se référant au livre de Gisèle ROCHE-GALOPINI « les marchands droguistes de la Montagne de Lure » (Alpes de Lumière, n°128) il serait peut-être plus raisonnable de donner la préférence à cette seconde version. Les ROUCHON comptaient parmi les familles d'herboristes de même que les LAUGIER.

Si ces explications sont intellectuellement satisfaisantes pourquoi « *laditte delle ROUCHON* » n'a-t-elle pas fait appel aux droguistes renommés de sa propre famille plutôt qu'au médecin de Séderon si éloigné ?

Quelle est cette maladie dont elle souffre et qui nécessite des soins aussi constants avec présence du médecin de jour comme de nuit (disposition à la fureur utérine, 13/09/1777) ?

A noter que le médecin reçoit le 13/07/1777 un premier versement du beau-frère LAUGIER dont il n'est plus fait mention par la suite.

A partir de cette date les séjours se multiplient : une à 2 fois par mois. Parfois dépassant les 2 jours ordinaires. Le 18/02/1778, 3 jours. Et le 10/08/1777, 4 jours dont 2 de voyage : ce qui représente 3 nuits sur place tout de même.

Alors que penser de cette guérison miraculeuse dès le retour de l'époux en juin 1778 ?

Le Dr reçoit un acompte substantiel et ne se rendra plus à Lardiers qu'une fois fin juillet pour constater le rétablissement total de sa patiente et se voir très certainement signifier son congé.

Quelle qu'ait été la « médication » Mlle ROUCHON s'en est bien trouvée, et à sa satisfaction... professionnelle, le médecin a ajouté un bon pécule.

Mais comment expliquer alors que Mlle ROUCHON ait fait appel au médecin de Séderon plutôt qu'aux droguistes de

sa propre famille ?

## Prolongements généalogiques

1. On a vu sur la carte que les chemins menant de Séderon à Lardiers étaient tous fort difficiles puisqu'il fallait franchir la Montagne de Lure (prolongement vers la Durance du Mont Ventoux) et que le temps mis pour le trajet à cheval était de 10h ou plus selon les conditions météorologiques.
2. Le beau-père de Mademoiselle ROUCHON se nomme LAUGIER et son beau-frère BRACHET. Quelle serait la position de Mademoiselle ROUCHON au sein de cette famille pour que M. LAUGIER soit son beau-père et M. BRACHET son beau-frère ?
  - Pour réunir ces deux conditions au sein de cette famille, il faudrait qu'elle ait épousé un LAUGIER, et qu'une de ses soeurs ou belles-soeurs ait épousé un BRACHET. La difficulté vient du fait qu'il n'y a pas, dans les registres de Séderon, de couple qui corresponde exactement à cette configuration. Les recherches aux alentours de Lardiers sont en cours.
  - Mais on trouve dans les registres paroissiaux de Lardiers un couple qui réunit ces trois patronymes :

x 26/02/1754 à Lardiers (04)

- de Sr Louis BRACHET (Â°05/02/1729 à Séderon)

fs d'Alexandre (de David & Claudine DUMONT, protestants)

et de Claire AUTRAN (d'Antoine & Françoise BONNEFOY, protestants)

- avec delle Margueritte LAUGIER

fa de Jean-François (de Jean-François & Marie BLANC, de Saumane 04)

et d'Anne VIAL (de Jean-François & Marguerite MARTINE, de Saumane)

x 14/02/1763 à Lardiers (04)

- de Joseph ROUCHON (Â°08/09/1728 à Saint-Étienne-les-Orgues 04)

fs de Jean (d'Etienne & Delphine TURIN)

et d'Elizabeth BIZOT (d'Antoine & Clere CHABUS)

- avec Marie Thérèse LAUGIER, soeur de Marguerite ci-dessus.

Notre patiente serait-elle en réalité soeur (ou cousine) de Joseph ROUCHON, épouse d'un frère de Marguerite et Marie Thérèse LAUGIER ? Auquel cas, Louis BRACHET serait son beau-frère, parce qu'époux de sa belle-soeur.

Cela pourrait être l'ultime raison qui ait poussé M. LAUGIER à rédiger cette lettre au Dr EYDOUX du village de Séderon si éloigné de Lardiers. Peut-être l'a-t-il confiée à son gendre, Sr Louis BRACHET, lors d'une visite de celui-ci sa belle-soeur ?

Les registres paroissiaux des villages de la Montagne de Lure contiennent peut-être la réponse à cette énigme.

Ceux qui seraient intéressés par la partie généalogique supprimée du bulletin peuvent consulter :

<http://fr.geneawiki.com/index.php/26340> - Dr EYDOUX

<http://fr.geneawiki.com/index.php/04101> - Delle ROUCHON

\_\_2\_\_

Un siècle plus tard :

Journal « L'ABEILLE MÉDICALE du 8 août 1864 »

[http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH213/47\\_214\\_03-43f65.png](http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH213/47_214_03-43f65.png)

© Essaillon

## Quelques notes sur les remèdes employés

*extraits du Dictionnaire des Sciences Médicales.- Paris, 1822*

- **Absorbant** : « En médecine : qualifie des médicaments considérés comme propres à absorber les acides qui se développent dans les voies digestives. » Certainement à base de charbon.
- Pilules **apéritives** : aloès, cannelle, fer porphyrisé, sirop d'armoise.
- **Bouillons** "refrechichants" : Ce sont des décoctions prolongées (2h environ) de la chair d'animaux à une douce chaleur au bain marie, préparées dans un but thérapeutique en utilisant en principe 128 g de substance animale par litre et parfois mêlée à des plantes. « Le boeuf, le veau, le poulet, le poisson, les grenouilles, les tortues, les écrevisses, les vipères, les cloportes, les limaces (...) sont les animaux avec lesquels on préparait ordinairement les bouillons des malades (...) On donnait les bouillons de veau, poulet, grenouilles (...) dans les maladies inflammatoires, les fièvres bilieuses, les coliques, les crachements de sang... » *Par opposition aux apozèmes* qui sont des décoctions à base de plantes et qui se donnaient toujours froids.
- **Lait d'ânesse** : « Le lait d'ânesse est celui qui se rapproche le plus de celui de la femme (...) Il convient même mieux dans la plupart des cas parce qu'il n'est pas sujet à autant de variations (...) Il convient mieux que tous les autres dans les engorgements des viscères abdominaux. C'est aussi parce qu'il est beaucoup plus léger qu'on commence presque toujours l'usage du lait par celui d'ânesse et ce n'est que par degrés qu'on conduit le malade aux autres espèces plus riches en matières butireuses et caseuses. »
- **Petit lait** : « Liquide qui forme les 9/10 du lait. On en fait un emploi fréquent en médecine. Cette tisane animale qui paraît retenir quelques propriétés des plantes dont les animaux sont nourris est rafraîchissante, laxative et un peu fondante. Sa saveur est agréable (...) On prescrit le petit lait dans les maladies aiguës et dans les maladies chroniques, les fièvres essentielles : inflammatoire, bilieuse, putride ou maligne. On l'ordonne le plus souvent simple. D'autrefois on l'associe avec des laxatifs comme le casse, la crème de tartre, le sirop de violette... » *Le médecin essaiera à plusieurs reprises de réintroduire le petit-lait de chèvre.*
- **Opiat** : Médicament en pâte molle composé de poudres délayées dans un sirop simple et additionné de sucre ou de miel, semblable aux électuaires et aux confections et dont le nom vient de ce qu'autrefois il contenait de l'opium. Quelques exemples de compositions :
  - **opiate apéritive et purgative** : séné, rhubarbe, *scamonée*, mercure doux, aloès, *tartre martial soluble*, sirop de chicorée composé ;
    - *Aloès* : nom générique de plantes à feuilles épaisses fournissant un suc épais et amer, aux vertus purgatives, qui agit spécialement sur le système vasculaire intestinal et qui passait également pour un puissant emménagogue. (On appelle **emménagogues** des **plantes médicinales** qui stimulent le flux **sanguin** dans la région pelvienne et l'**utérus**. Des plantes telles l'**armoise commune** (Artemisia

vulgaris), le **persil** (*Petroselinum crispum*), l'**angélique** (*Angélica archangélica*) et le **gingembre** (*Zingiber*) ont été utilisées par des femmes pour induire une **menstruation** retardée)

- **scamonée** : Gomme résine extraite de plusieurs espèces de liseron. La fausse scamonée est une gomme résine purgative extraite du cyananque de Montpellier. C'est un purgatif drastique des plus énergiques. On a imaginé plusieurs préparations de ce remède pour en corriger la violence et, à cet effet, on se sert du suc de coing, de réglisse ou de soufre.
- **Séné** : Nom donné à diverses espèces de cassier d'Afrique et d'Asie et à la drogue purgative que l'on tire de leurs feuilles et de leurs follicules. « C'est aux médecins arabes que l'on doit la connaissance des propriétés du séné et son introduction dans la thérapeutique. Le séné est un purgatif lent mais d'un effet certain, entrant dans une foule de médicaments officinaux, presque tous ceux qui sont purgatifs. »
- **sirop de chicorée composé** : rhubarbe, feuilles et racines de chicorées, feuilles de fumeterre, scolopendre, baies d'alkékenge, cannelle, sucre, sental, eau. (sirop laxatif pour les enfants)

- **opiate purgative** : mercure doux, diagrède, séné en poudre impalpable et sirop de fleurs de pêcher.
  - **Mercuré doux** : « Nom ancien du muriate de mercure. On le donne comme purgatif, comme apéritif et diurétique. Il est soluble dans l'eau ; on ne peut le faire prendre qu'en pilules ou en poudre. La dose est de 2 à 6 grains (...) S'il peut guérir des symptômes primitifs légers, souvent le mercure doux ne détruit pas complètement le virus et les récidives ne sont pas rares après el traitement par absorption buccale. »
  - **Diagrède** : c'est la scamonée préparée ou corrigée par les usages de la médecine (...) mais on prétend qu'elle n'en a pas besoin et peut être utilisée dans son état naturel.

### • Tartre

- **Tartre émétique ou tartre stibié** : tartrate de potassium et d'antimoine. (*Découvert par Adrien de Mynsicht en 1631*). *Vomitif qui perd son pouvoir à haute dose par paralysie des centres vaso-moteurs. Même effet « anti-vomitif » à petites doses répétées.*
- **Crème de tartre** : bitartrate de potasse
- **Crème de tartre soluble** : tartrate borico-potassique ou émétique de bore. *Purgatif, laxatif, diurétique.*
- **Tartre martial soluble** : « plusieurs préparations usitées jadis en médecine résultant de l'union ou de mélange de la crème de tartre avec l'oxyde de fer en proportions diverses constituent par conséquent, des espèces de sels auxquels le nom de tartrate de potasse et de fer peut être appliqué. Le premier est le tartre chalybe ou tartre martial, substance concrète mais soluble et susceptible de prendre la forme cristalline. La solution concentrée, aiguillée de quelques centièmes d'alcool et associée à un excès de tartrate de potasse formait le tartre martial soluble, solution astringente employée comme vulnérable et également comme résolutif dans certains cas de distension des ligaments, de contusions, d'ecchymoses, d'œdèmes lorsqu'il n'y a point encore ou qu'il n'existe plus d'inflammation. »
- **Eaux de Greus** : « Les eaux sulfuro-calciques de Gréoux-les-Bains sont utilisées dans le traitement des voies respiratoires, des rhumatismes, des séquelles survenues après un traumatisme osseux et des affections dermatologiques. » (Site des Thermes de Gréoux)  
*Comme toutes les eaux sulfureuses prises par voie orale, elles ont un effet laxatif.*

Sandy ANDRIANT

inc\_notes\_dist